

MÄERTERT-WAASSERBÉLLEG



Commune
de MERTERT

PROCEDURE **DE** **COMMODO ET INCOMMODO**

AVIS DE PUBLICATION

LE COLLEGE DES BOURGMESTRE ET ECHEVINS :

Vu la demande définitive du 26 mars 2025 par laquelle

Oekostroum Mäertert SA demande l'autorisation pour l'exploitation d'une éolienne avec poste de transformation à Mertert, Section C de Mertert.

Vu que la demande et les plans sont à l'inspection du public aux bureaux du service technique communal à Wasserbillig du 10/04/2025 au 25/04/2025 inclus,

Invite tous les habitants qui, dans leur intérêt ou dans l'intérêt de la sécurité ou et de la santé publique, pensent avoir des raisons pour s'opposer au projet mentionné ci-dessus, à présenter leurs observations par écrit au secrétariat communal jusqu'au 25/04/2025 inclus.

Le 30/04/2025, de 15h00 à 16h00 heures, il sera procédé à la maison communale, 1-3 Grand-Rue à Wasserbillig, à l'enquête de commodo et incommodo, dans laquelle seront entendus tous les intéressés qui se présentent.

Pour le Collège des Bourgmestre et Echevins :

Wasserbillig, le 04 avril 2025

Le Bourgmestre délégué,



Le Secrétaire,